

Intégration de l'adaptation dans l'élaboration de la CPDN au Tchad.



Par
Mme Benoudji Colette
Coordinatrice
ONG Association Lead Tchad

RC&D - Casablanca, mai 2016

Rappel du Processus

- CPDN élaborée dans un processus itératif, participatif;
- Mise en Place d'un groupe multiacteurs de travail et de réflexion;
- Agences gouvernementales - parlementaires-secteur privé - société civile);
- Cohérence avec les stratégies et priorités nationales ainsi qu'avec le contexte spécifique du Tchad.

CARTOGRAPHIE D'ACTEURS POTENTIELS

Associations /Organisations Nationales et Internationales

Entreprises Commerciales Privées

Sociétés Nationales & Entreprises Commerciales Publiques

Partenaires Technique, Financiers

Structures Etatiques

Ministères

Assemblée Nationale

Rappel de la place accordée à l'adaptation

Développement économique du Tchad

- pratique extensive de l'agriculture et de l'élevage occupant 2/3 de la population active
- plus de la moitié composée de femmes.

Toutefois,

Ensemble du pays soumis aux aléas climatiques et 5 régions situées au centre (*Kanem, Biltine, Guéra, Batha*) et au Nord (BET) considérées comme particulièrement vulnérables.

Le pays a recours à l'aide alimentaire, malgré le programme d'action national de lutte contre la désertification (PAN-LCD) adopté dès 2000 et le programme d'action national d'adaptation aux changements climatiques en 2009.

L'adaptation – l'anticipation face aux changements climatiques est vitale pour le Tchad.

Stratégie articulée sur cinq points :

- Situation nationale et cadre de l'action.
- Domaines / secteurs / groupes sociaux à cibler pour les mesures d'adaptation.
- Impacts et vulnérabilité.
- Actions à planifier pour un développement résilient.
- Pertes et dommages.

Quelques chiffres

- L'indice de pauvreté s'élève à 46,7 % dont 59 % vivant en milieu rural (ECOSIT 3, 2011).
- L'insécurité alimentaire globale (ENSA, 2014) touche 30 % de la population dont 3,6 % en insécurité alimentaire sévère (ENSA, octobre 2014).
- Les enfants de moins de 5 ans, pour 38,7 % d'entre eux connaissent la malnutrition chronique (MICS, 2010) et 14,6 % d'entre eux la malnutrition aigüe.

Rappel de la place accordée à l'adaptation

Selon l'Alliance Globale pour la Résilience –AGIR-Sahel Afrique de l'Ouest (2015), l'analyse de la **vulnérabilité est « de moyenne à élevée »** au Tchad. Cette vulnérabilité dépend de causes structurelles et de facteurs conjoncturels.

Causes structurelles entre autres :

- les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et halieutiques à dominance traditionnelle qui présentent, en général, une faible performance ;
- les effets néfastes du changement climatique ;
- la croissance démographique insuffisamment maîtrisée ;
- l'insuffisance de la disponibilité et de l'accessibilité des services sociaux de base ;
- la pauvreté généralisée d'une frange importante de la population ;
- le chômage et le sous-emploi ambiants ;
- l'insuffisance et la vétusté des infrastructures économiques ;

Facteurs conjoncturels qu'on peut citer :

- les sécheresses ;
- les inondations ;
- les tempêtes de vent de sable ;
- les maladies et ennemis des cultures et du cheptel ;
- la hausse des prix des produits alimentaires ;
- les impacts de l'insécurité et des conflits.

Rappel de la place accordée à l'adaptation

Le Volet Adaptation s'inscrit d'une part au niveau de la sous-région Afrique Centrale (**CEEAC, COMIFAC**) et d'autre part au niveau national.

Sur le plan régional, la composante « adaptation » de la CPDN/INDC prend en considération :

- la vision stratégique à l'horizon 2025 de la CEEAC adoptée en 2007 ;
- le livre blanc de la CEEAC et de la CEMAC de 2014 sur la politique régionale pour un accès universel aux services énergétiques modernes et un développement économique et social ;
- la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et les projets en cours avec
 - **Adaptation au changement climatique dans le bassin du lac Tchad (GIZ).**
 - **Gestion durable des ressources en eau du bassin du lac Tchad. Module « conseil en organisation à la commission du bassin du lac Tchad » et module « conseil en eau souterraine à la CBLT » (GIZ).**
 - **Programme de développement durable du bassin du lac Tchad (PRODEBALT/CBLT).**
 - **Projet d'appui à l'initiative du bassin du lac Tchad (PAIBLT/FAD).**
 - **Projet de transfert d'eau interbassin (PTEIB).**
 - **Préservation du lac Tchad : contribution à la stratégie de développement du lac (FFEM-AFD).**

le plan de convergence de la COMIFAC (2014) couvrant la période 2015-2025 ;

les travaux effectués par AGRHYMET/CILSS ;

l'Autorité du Bassin du Niger (ABN) et son Plan d'Action de Développement Durable⁵ du bassin du fleuve Niger (PADD)

Rappel de la place accordée à l'adaptation

Sur le plan national, la composante « adaptation » de la CPDN / INDC tient compte de l'ensemble des :

- politiques et des objectifs de développement nationaux ;
- stratégies et plans d'action sectoriels tels le Plan National d'Investissement du Secteur Rural du Tchad (PNISR), 2014-2020, etc.
- options d'adaptation retenues dans le PANA adopté en 2009 et publié en 2010 ; options complétées par le groupe de travail « adaptation » de l'atelier de lancement

Quelle stratégie pour la mise en œuvre de la CPDN ?

Le volet « adaptation » est vital au sein de la CPDN / INDC et répond aux cinq points suivants :

- Situation nationale et cadre de l'action.
- Domaines / secteurs / groupes sociaux à cibler pour les mesures d'adaptation.
- Impacts et vulnérabilité.
- Actions à planifier pour un développement résilient.
- Pertes et dommages.

Planifier des actions pour un développement résilient au climat

Les actions à planifier pour un développement résilient au Tchad atténuent les aspects tels :

- la vulnérabilité structurelle à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle (EVST réalisée par le SISAAP) ;
- la malnutrition et en particulier la malnutrition chronique (MICS, SMART).

La planification de ces actions prévoit la prise en considération du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) composante Tchad qui privilégie l'aspect « Agriculture Intelligente face au Climat »

Questions soulevées

La CPDN du Tchad

- document important qui définit les objectifs globaux des politiques climatiques du Tchad pour les 15 prochaines années.
- Le respect des droits humains de base et le respect du genre et de l'équité est cité comme préalable pour la mise en œuvre
- Prend en compte des détails spécifiques sur les listes de politiques publiques ou de projets que le pays prévoit de mettre en œuvre au cours de cette période.

Mais absence d'une évaluation des coûts des dommages à l'instar de ce qu'a fait AGRHYMET dans les autres pays de l'espace CILSS (2000-2008).

Aussi, à l'exemple d'autres pays, tel le Mali où le PNUD-PNUE avait effectué une évaluation économique (coût et bénéfices) de la gestion environnementale, Le Tchad manque ce type d'approche.

Quelles recommandations pour les renforcer

L'Etat et ses partenaires doivent ordonner une évaluation des coûts de dommages et pertes afin de mieux planifier les réponses

Les conditions du Tchad se rapprochant de celles du Niger, A défaut, les coûts estimés des dommages seraient compris entre 8 et 17 milliards de dollars respectivement pour un scénario minimal et un scénario maximal

L'approche basée sur les droits humains doit permettre d'augmenter du soutien aux actions d'adaptation est essentiel afin d'assurer les moyens de subsistance et de défendre les droits des plus pauvres et des plus vulnérables face aux changements climatiques mais exige le réveil de la société civile nationale et une solidarité internationale

Quelles recommandations pour les renforcer

Le plan national climat doit mettre en avant :

- la vision stratégique à l'horizon 2030 de « construire un pays capable de faire face efficacement aux chocs climatiques qui hypothèquent son développement » ;
- Le développement de l'agriculture du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) composante Tchad qui privilégie l'aspect Agriculture Intelligente face au Climat doit respecter l'objectif stratégique d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations tchadiennes dans un contexte de développement durable

Pour réussir la mise en œuvre il faut aussi tenir compte des obstacles, lacunes et besoins suivants :

Quelles recommandations pour les renforcer

Lacunes :

- la faible compréhension du concept des changements climatiques par une grande partie de la société ;
- l'analphabétisme.
- la faible implication des femmes
- Protéger et valoriser les **savoirs traditionnels et autochtones**

Obstacles :

- le **manque d'intégration des politiques** des changements climatiques dans les politiques nationales et sectorielles ;
- la faible capacité des moyens d'existence (physique, national, social, institutionnel,...) des communautés ;
- la lenteur dans la mise en œuvre des mesures d'application ;
- la prise en compte des changements climatiques dans le budget général de l'Etat.
- l'inexistence d'une **institution nationale chargée du climat**
- le manque d'une stratégie nationale climat

Quelles recommandations pour les renforcer

Besoins :

Le pays a besoin entre autres de :

- informer, éduquer et communiquer sur les **risques climatiques** et les **technologies d'adaptation** (développement des capacités des populations à réagir) ;
- renforcer les aptitudes des acteurs (**surtout femmes et agriculteurs**) sur de nouveaux itinéraires techniques dans le cadre de modes de production intensifiés et durables ;
- encourager les transferts de technologie entre les organismes de recherche et les **acteurs agro-sylvo-pastoraux** ;
- soutenir les institutions à définir des **priorités en matière d'adaptation selon les secteurs socio-économiques** et favoriser la cohérence intersectorielle, notamment lors de l'élaboration du Plan National d'Adaptation.

Merci de votre très aimable attention!